

CLER



RAPPEL

Réseau des Acteurs de la Pauvreté et de la Précarité Énergétique dans le Logement

25/09

Caroline CANALE
Chargée de projets

CLER



Caroline CANALE
Chargée de projets





- Présentation du projet européen EPEE
- Présentation de premiers résultats:
 - Analyse des causes et des conséquences
 - Quantification du phénomène: indicateurs et premières évaluations





- 5 pays partenaires
 - France: Alphééis (CO), groupement CLER (CLER, Gefosat et EDIF) et ADEME
 - Angleterre: NEA (National Energy Agency)
 - Belgique: CUNIC
 - Italie: Punti Energia
 - Espagne: Ecoserveis

Durée: 3 ans, a débuté en janvier 2007



- Objectifs généraux:
 - Améliorer la compréhension de la précarité énergétique dans les pays partenaires et à l'échelle européenne
 - Augmenter la prise en compte du phénomène dans les politiques publiques à différents niveaux: local, national et européen.



- WP2: Définition de la précarité énergétique
 - Analyse des causes et des conséquences
 - Méthodologie de quantification et évaluation du phénomène
- WP3: État des lieux des mécanismes
 - Identifications des avancées législatives et des infrastructures gouvernementales
 - Identification des acteurs (institutionnels et non) et leurs actions
- WP4: Analyse et élaboration d'instruments
 - Analyses des instruments (WP3)
 - Recueil d'expériences d'autres acteurs : 1) les artisans et les entreprises du bâtiment; 2) fournisseurs d'énergie et associations de consommateurs; 3) union social pour l'habitat.
 - Analyse des bonnes pratiques et définition de nouveaux instruments



- WP5: Établissement de recommandations pour les décideurs
 - Séries de recommandations pour aider les décideurs à mettre en place les politiques nécessaires pour lutter contre la précarité énergétique
 - Édition d'un guide de bonnes pratiques et d'un guide de recommandations pour les parlementaires européens
- WP6: Expérimentation locale
 - Mise en application à l'échelle d'un territoire d'un programme d'actions
- WP7: Diffusion des résultats
 - Site Internet et séminaires nationaux et européens





- Pas de définition officielle
- Analyse des causes et conséquences pour comprendre les enjeux et les origines du phénomène
- Présentation de la synthèse des études menées dans les 5 pays partenaires
- Résultats de l'étude limités par les données disponibles
- Amorcer une compréhension globale du phénomène



La précarité énergétique n'a pas de définition officielle en Europe

Proposition de définition: « Incapacité à assurer une température adéquate dans son logement, en raison de faibles revenus du ménage et de mauvaises performances énergétiques du logement »

3 facteurs interagissent :

- Faibles revenus des ménages
- Mauvaise qualité énergétique du logement
- Coût de l'énergie



- Dans la majorité des cas étudiés, les personnes en situation de précarité énergétique sont celles qui sont en difficultés financières: perception de minima sociaux, endettements, temps partiel
- L'enracinement du chômage, la précarisation croissante de l'emploi conduisent un grand nombre de personnes sous le seuil de la pauvreté



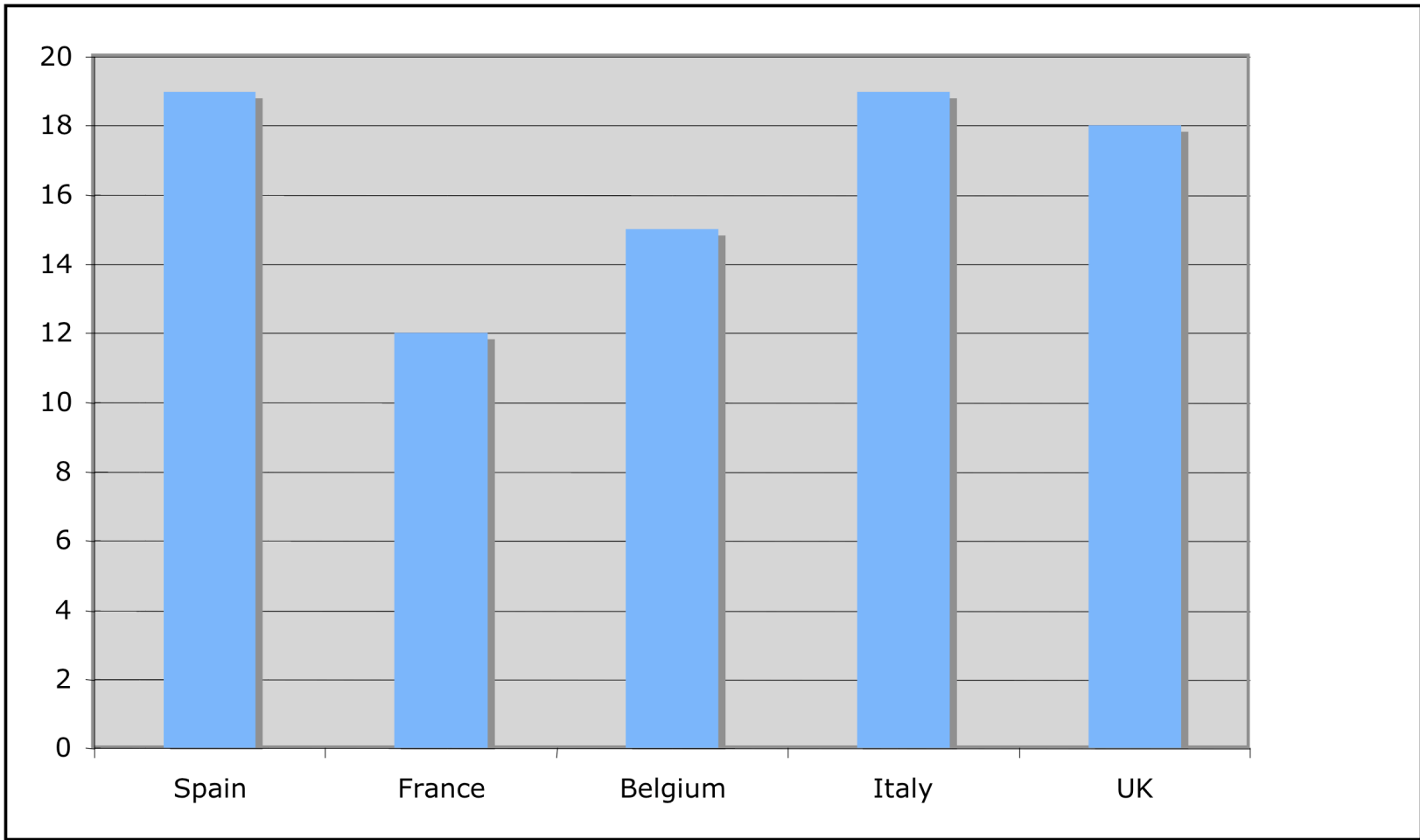
- **Belgique** : 9864 €/ An -Personne (calculé à 60% de la médiane)
- **Espagne** : 6278 € / An – Personne (calculé à 50% de la médiane)
- **Italie** : 6743 € / An – Personne (calculé à 50% de la médiane)
- **U.K** : 7200 €/ An - Personne (revenus disponibles, calculé à 60% de la médiane)
- **France** : 7740 € / An - Personne (calculé à 50% de la médiane)

Source Eurostat, sept 2005

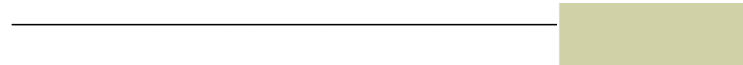




))) % des personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté



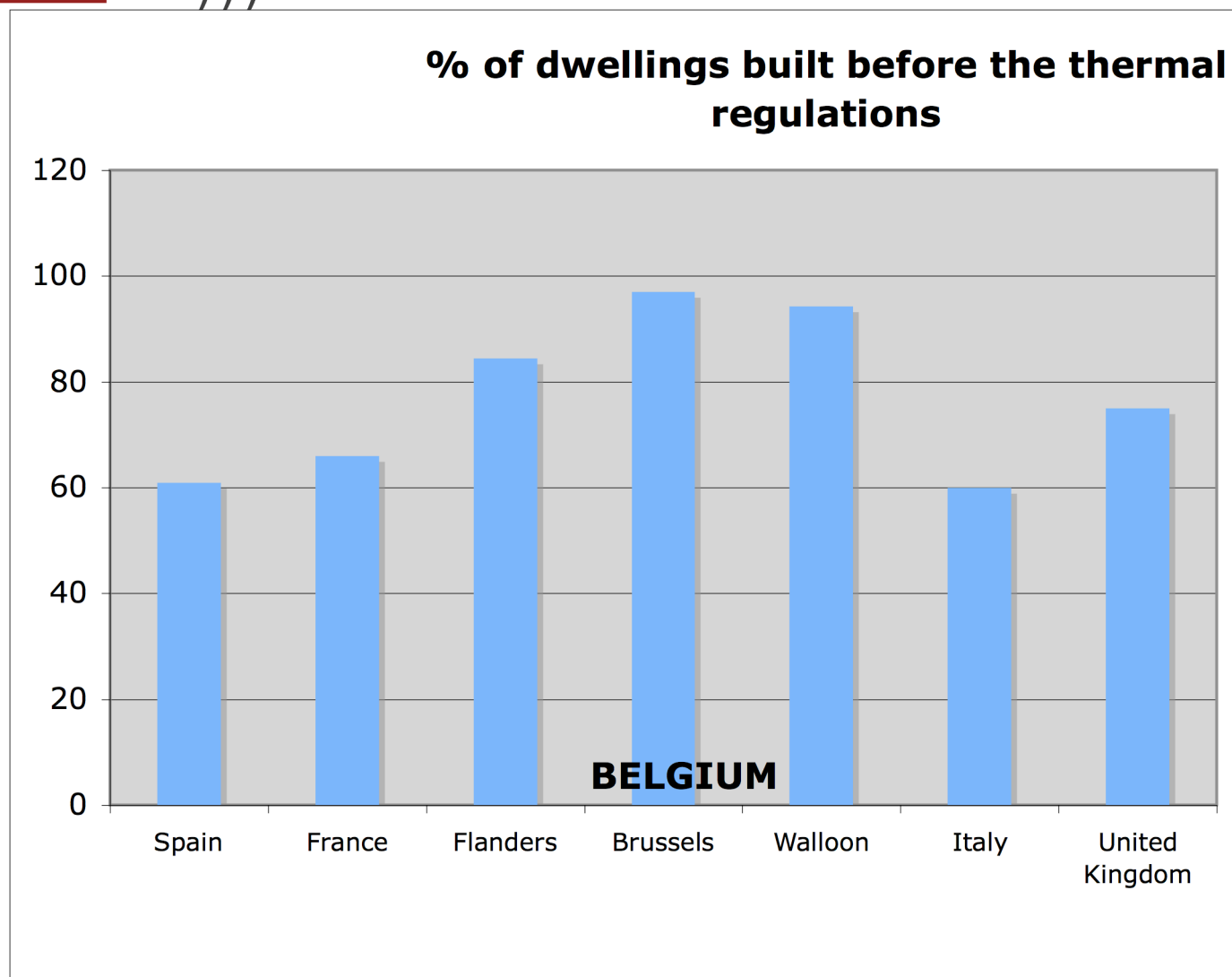
Caroline CANALE
Chargée de projets



Les réglementations thermiques ont été mises en place à différentes périodes dans les cinq pays étudiés :

- Espagne : 1980
- France : 1974
- Italie : 1973
- UK : 1965 mais c'est à partir de 1974 qu'elle fut réellement effective.
- Belgique :
 - Flandre : 1992
 - Région Bruxelloise : 1999
 - Wallonie : 1984

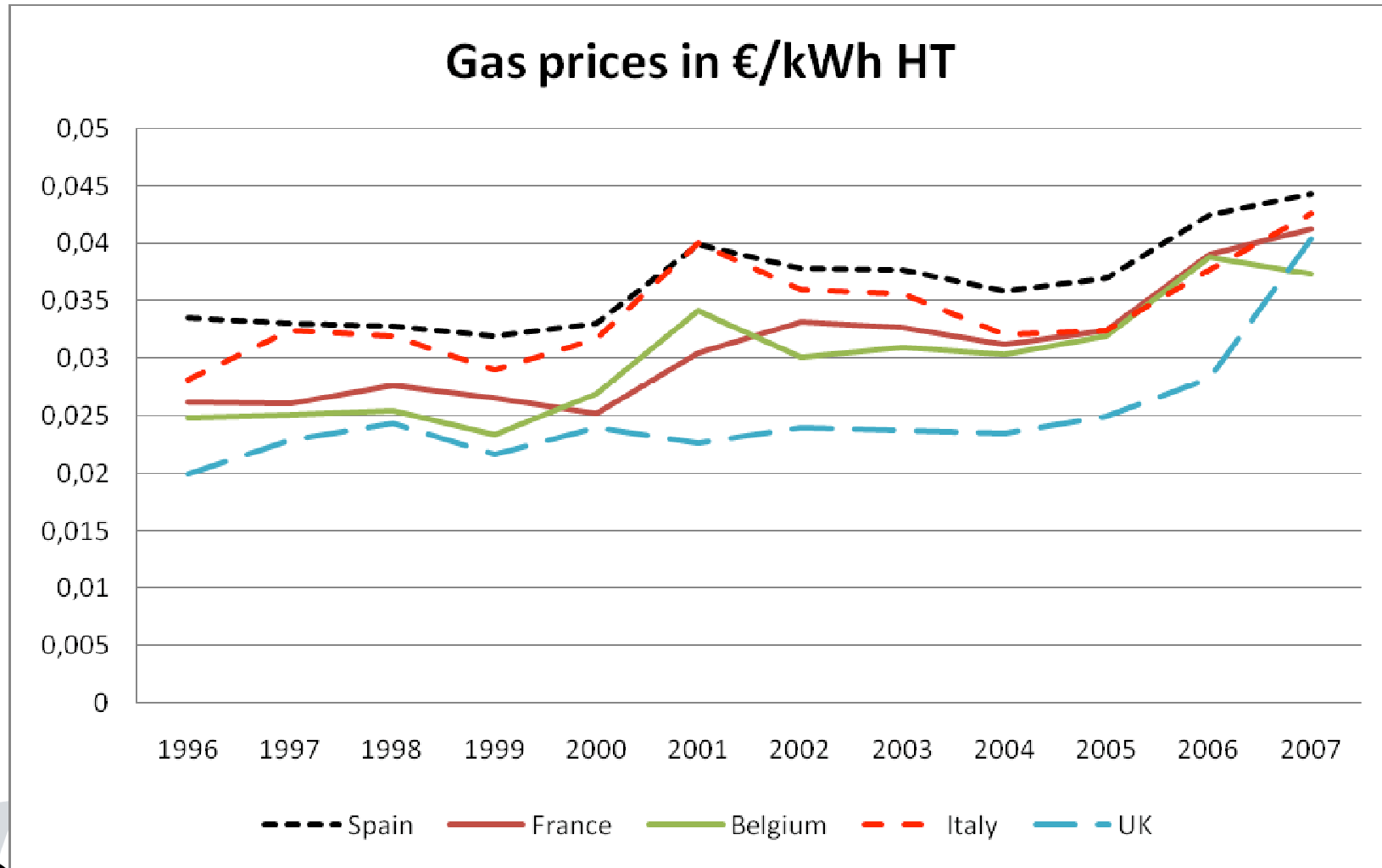


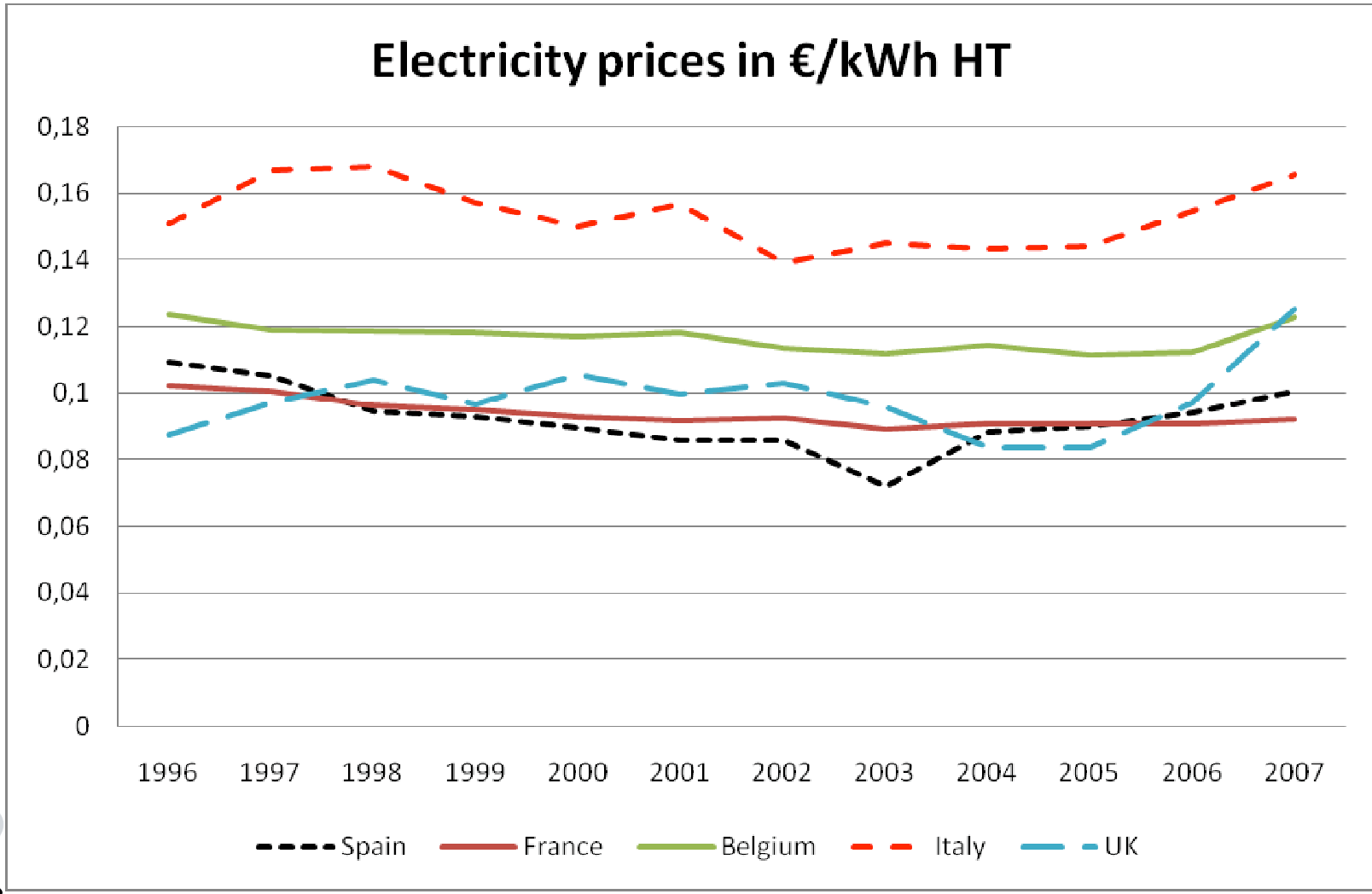




- Contre choc pétrolier: recul des politiques de maîtrise de l'énergie
- Prix en augmentation du gaz et de l'électricité depuis une dizaine d'années
- Ouverture du marché de l'énergie aux particuliers au 1er juillet 2007







- Conséquences : nombreuses et mal évaluées
 - Santé physique
 - Le froid et l'humidité dans le logement ont des impacts sur la santé des occupants. Il s'agit de problèmes respiratoires, comme les bronchites. Dans certains cas, la précarité énergétique peut entraîner la mort.
 - Utilisation de systèmes d'appoints qui peuvent entraîner des émissions de CO et des risques d'incendie.
 - Santé psychique
 - Le logement peut être perçu comme un reflet de soi-même. Vie pénible; mal-être dans le logement; obstacle à la vie personnelle et sociale.



- Dégradation des logements
 - Les logements mal entretenus se dégradent plus vite. Faute de moyens financiers, les ménages, ne pouvant pas réaliser des travaux, se maintiennent tant bien que mal dans leur logement, qui se dégrade.
- L'endettement
 - Difficulté à payer les charges, et accumulation des dettes, diminution du reste à vivre



- Emissions de gaz à effet de serre
 - Les logements à faibles qualités thermiques consomment plus d'énergie pour maintenir une température adéquate, et donc plus d'émissions de gaz à effet de serre.
 - Même s'ils ne sont pas de grands émetteurs de CO₂, les ménages à faibles revenus ne doivent pas être oubliés dans la dynamique d'amélioration de l'efficacité énergétique pour réduire les gaz à effet de serre!



- Premières bases pour cerner le phénomène de la précarité énergétique
- Besoins de données supplémentaires pour affiner notre analyse
- Besoin d'une reconnaissance du phénomène comme un problème social majeur, pour pouvoir mettre en place une stratégie de lutte contre la précarité énergétique
- La lutte contre la précarité énergétique est à intégrer dans une lutte plus globale de réduction des gaz à effet de serre.

